



**Association
des petites villes
de France**

42, boulevard Raspail
75007 Paris
Tél. 01 45 44 00 83
Fax 01 45 48 02 56

www.apvf.asso.fr

M. Gérald Darmanin

Ministre de l'Action et des comptes publics,
139 rue de Bercy
750012 PARIS

Paris, le 03 septembre 2019

Le président

 Monsieur le Ministre,

Je souhaitais attirer votre attention sur l'inquiétude des élus locaux à la suite des fermetures de trésoreries dans les territoires. Nous avons bien noté votre engagement, lors du Grand débat, d'augmenter jusqu'à 30% « la présence humaine » de la DGFIP dans les zones rurales. Mais face à l'accélération de ces fermetures, l'APVF a le devoir de relayer les craintes des nombreux élus des petites villes qui les subissent.

Dans notre contribution au Grand débat national, nous dénonçons « une France des oubliés », délaissée, depuis trop longtemps : fermeture des services publics, disparition des petites lignes ferroviaires, voire inexistence des transports collectifs ; dévitalisation des centres-villes ; désertification médicale... La fermeture de près de 1.200 trésoreries et services en dix ans, dont un nombre élevé dans les zones rurales, s'inscrit dans ce mouvement. Elle témoigne d'un sentiment d'abandon prégnant dans les petites villes.

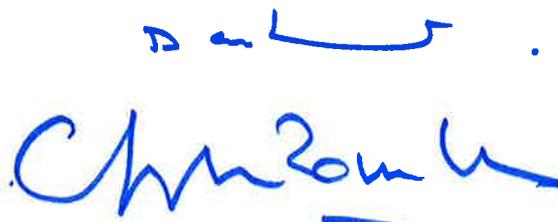
Pour répondre à ce besoin de proximité, vous avez annoncé une augmentation de 30% « la présence humaine » de la DGFIP dans les zones rurales. Si l'objectif est louable, l'APVF constate cependant – cartes d'implantation des services départementaux des impôts à l'horizon de quelques années à l'appui – que la DGFIP ne compte pas ouvrir de nouvelles trésoreries. Bien au contraire, leur nombre devrait continuer à se réduire. Plutôt que de mettre un terme aux fermetures des trésoreries, il est proposé de les transformer en deux nouvelles structures : des services de gestion comptable moins nombreux et des accueils de proximité (au sein par exemple des maisons « France service »).

Si l'APVF partage le diagnostic du Gouvernement, elle est plus réservée à l'égard du plan d'action : à l'heure où la DGFIP voit ses effectifs diminuer, la question se pose des moyens pour atteindre concrètement l'objectif de 30 % de présence supplémentaire dans les territoires les plus éloignés. A défaut de moyens, ces deux structures risquent de n'être que des « coquilles vides » et la réforme voulue par le Gouvernement pourrait alors se réduire à la simple poursuite des fermetures des trésoreries. C'est pourquoi, l'APVF demande que des moyens financiers et humains suffisants soient attribués aux structures destinées à remplacer les trésoreries.

En outre, l'APVF attire l'attention sur l'impact de la disparition des trésoreries, en charge de la gestion des comptes locaux (tenue des comptes, exécution des dépenses et recouvrement des

recettes, conseil et expertise), sur les collectivités locales elles-mêmes, puisque la nouvelle organisation crée un éloignement préjudiciable aux relations de proximité existantes entre trésoreries et collectivités. Les élus des petites villes s'inquiètent de ne plus disposer de la même écoute et du même accompagnement (conseil, appui logistique...).

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.



Christophe BOUILLON
Président de l'APVF
Député de Seine-Maritime